

Charte: CMB Experience Certified

Le Concours Mondial de Bruxelles (CMB) a l'honneur de délivrer le label

« CMB Experience Certified » à :

..... [Nom de l'établissement]



1. Objectif de ce label.

Ce label a pour but de valoriser les établissements qui soignent particulièrement le service du vin en partenariat avec le CMB.

L'établissement labellisé « CMB Experience Certified » qui s'engage à mettre en avant les vins médaillés du CMB profite des avantages suivants :

- Offrir des vins valorisés par une médaille du CMB, « *une garantie de qualité* ».
- Stimuler ses ventes via un outil de marketing concret et visuel qui simplifie l'approche du vin, grâce à une carte claire facilement compréhensible.
- Profiter d'une expérience didactique et ludique qui permet de retrouver et déceler les arômes. « *Le vin meilleur quand on le comprend* »
- Fidéliser ses clients autour d'une expérience originale et exclusive.

2. Engagements du Partenaire

Le Partenaire s'engage à :

concoursmondial@vinopres.com

www.concoursmondial.com

+32 (0) 478 21 27 32

+32 (0) 478 21 27 32

- Référencer **au moins 5 vins médaillés** du Concours Mondial de Bruxelles *. Soit sur sa carte soit sur une carte spécifiquement dédiée aux vins primés CMB .
- Utiliser les **fiches de présentation officielles** fournies par le CMB pour présenter les vins médaillés et veiller à ce que la médaille soit collée sur la bouteille.
- Servir ces vins dans de **bonnes conditions** : température, verres adaptés, conservation correcte, etc

3. Engagements du Concours Mondial de Bruxelles

Le CMB s'engage à :

- Fournir aux établissements labélisés :
 - une **plaque officielle "CMB Experience Certified"**,
 - le **logo digital du « CMB Experience Certified »**,
 - les **fiches digitales de présentation des vins médaillés** (pour la carte),
- Mettre en avant les établissements labélisés sur les **canaux officiels du CMB** (site internet, réseaux sociaux, etc.).

4. Utilisation du logo et de la plaque

- L'établissement « CMB Experience Certified » peut utiliser le logo sur ses supports (menu, site web, réseaux sociaux, affichage...) pour signaler son statut de CMB Experience Certified.
- En cas de fin de partenariat, l'établissement labélisé s'engage à **retirer le logo et la plaque**.
- L'octroi du label est valable pour **une durée d'un an**, et peut être **renouvelé automatiquement**.
- Le CMB se réserve le droit de mettre fin à ce partenariat en cas de manquement à cette charte, et de réaliser des contrôles aléatoires.

5. Esprit du partenariat

Ce label qui repose sur la **confiance, le respect de la qualité et la valorisation commune du vin**, ne crée **aucun lien commercial** ou d'exclusivité : chaque partie reste totalement indépendante.

L'objectif est simplement de **mettre en lumière les vins médaillés** et de faire vivre aux clients une belle expérience autour du vin et du concours.

*Le CMB, plus qu'un simple concours :
Un partenaire de confiance pour valoriser votre carte de vins*

*Concours Mondial de Bruxelles, Spirits Selection by CMB, Sauvignon Selection by CMB, Vranec Selection by CMB, Marselan Selection by CMB, Mexico Selection by CMB, Brasil Selection by CMB, South Africa Selection by CMB.

concoursmondial@vinopres.com
www.concoursmondial.com
+32 (0) 478 21 27 32
+32 (0) 478 21 27 32